

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

## L'acquisition de Banca Leonardo

PAGE 9

## PRODUCTION BIOPHARMA À YVERDON Incyte s'étend en Suisse romande

PAGE 5

## ENQUÊTE CONJONCTURELLE CVC1 (VAUD) Les exportateurs en verve

PAGE 6

## ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL TENDU Burkhardt Compression déçoit

PAGE 4

## BLAISE GOETSCHIN SUR LA RÉGLEMENTATION La cote d'alerte est franchie

PAGE 8

## IMPACT DE MIFID SUR L'ANALYSE FINANCIÈRE Modèles tarifaires en révision

PAGE 8

## BUDGET DE LA CONFÉDÉRATION 2018 La recherche regagne du terrain

PAGE 10

## LA CHRONIQUE DE XAVIER COMTESSE Le succès insolent d'Apple Watch

PAGE 2

## Un outil qui améliore la gestion d'entreprise



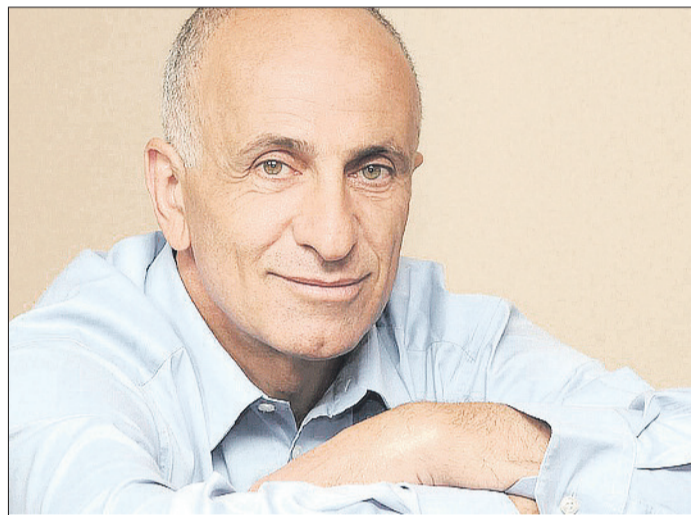
**MAXIME BORROS.** Le CEO et président d'API (Assistance Professionnelle Informatique). Il fonde l'entreprise en 1990.

L'entreprise API est une société de services informatiques spécialisée dans le Conseil aux dirigeants, les Systèmes d'information, l'Infrastructure et le Recrutement IT. L'entreprise tire son épingle du jeu depuis plusieurs années grâce un outil basé sur la gestion des connaissances. Cette approche, aujourd'hui unique en Suisse romande dans le secteur des services informatiques, a pour objectif d'analyser de façon très précise, selon des critères éprouvés, le niveau de connaissances des collaborateurs des services informatiques. Ce travail est effectué avec un audit technique et organisationnel. La méthode a pour objectif de dresser un état des lieux extrêmement précis et fiable de l'ensemble des connaissances des équipes informatiques au sein des entreprises tant sur le plan de la connaissance de l'entreprise elle-même que sur le métier.

Cet outil a été initialement pensé et mise en place pour les collaborateurs en charge du support informatique afin de disposer de toutes les connaissances nécessaires. Elle touche désormais tous les échelons de l'entreprise. Mise en place depuis un trois ans, une dizaine de clients ont bénéficié des services de gestion des connaissances d'API. Notamment des entreprises du secteur bancaire, de l'assurance, de télécom et du secteur public. **PAGE 5**

# La Suisse, haut lieu de l'industrie spatiale

**AÉROSPATIALE.** Plus de 150 start-up et entreprises helvétiques développent des technologies mondialement reconnues.



**JOSÉ ACHACHE.** Le directeur général d'AP-Swiss souligne la qualité des start-up suisses actives dans le domaine spatial.

LEILA UEBERSCHLAG

Des loisirs à la sécurité, en passant par l'agriculture de précision, le tracking de containers ou encore les drones: les applications spatiales font leurs apparitions dans tous les secteurs de l'économie. Il existe plus de 150 start-up et entreprises actives dans ce domaine en Suisse, ce qui représente un millier d'emplois. Si la Suisse reste un acteur modeste, avec 160 millions de francs investis annuellement dans le secteur, le pays se distingue néanmoins sur la scène internationale grâce à des innovations mondialement reconnues. «La Suisse est présente de façon critique dans un certain

nombre de programmes internationaux», explique José Achache, directeur général d'AP-Swiss, la plateforme ambassadrice de l'Agence spatiale européenne (ESA). «La présence la plus emblématique est l'entreprise bernoise Ruag, qui réalise les coiffes de toutes les fusées Ariane. La Suisse sait trouver des niches dans lesquelles elle fournit des expertises uniques.» Selon lui, il existe un écosystème d'innovation très propice au développement de start-up dans les technologies et les applications spatiales. Il revient, dans une interview, sur le soutien de l'ESA et d'AP-Swiss à cet écosystème et présente les pépites qui en ont émergé. **PAGE 3**

## Optimisme du négoce face au tsunami réglementaire

ELSA FLORET

Lors du forum annuel à Genève du CTA (Commodity Trading Association), les négociants ont souligné les opportunités liées à la réglementation et à la transparence. Devant 150 personnes

réunis par l'association genevoise d'alumni du master en commodity trading à l'UniGE, créée en 2012, les panélistes ont tous reconnu, que face au tsunami de nouvelles réglementations, il est essentiel que leur industrie communique davantage sur ses acti-

tivités auprès des régulateurs, des autorités, des pouvoirs publics et des gouvernements. En citant non sans humour, Montesquieu, l'auteur français de L'esprit des lois, qui écrivait: «Il ne faut pas de lois inutiles, car elles affaiblissent les lois nécessaires.» **PAGE 4**



**ALESSANDRO GELLI.** Co-président de la Commodity Trading Association créée en 2012.

## Davantage de flexibilité au travail

L'économie demande l'abrogation de réglementations et de contraintes jugées inutiles ou obsolètes à l'ère numérique.

PIERRE BESSARD

La loi sur le travail, en vigueur depuis plus d'un demi-siècle, devrait être actualisée et assouplie: l'Union suisse des arts et métiers (Usam) a formulé hier un certain nombre d'exigences spécifiques portant sur la suppression de dispositions inutiles ou obsolètes. Par ailleurs, les petites et moyennes entreprises doivent être dispensées d'obligations qui les concerne moins. L'association faitière demande notamment le relèvement de la durée de travail hebdomadaire maximum de 45 à 50 heures.

La flexibilité du marché du travail explique en grande partie le taux de chômage relativement faible en Suisse, y compris chez les jeunes. De plus, trois quarts des

actifs travaillent aujourd'hui dans le secteur tertiaire, recourant aux possibilités qu'offrent les technologies numériques dans la gestion de leurs tâches. Pour l'Usam, les horaires de travail trop rigides correspondent à une époque révolue et ne répondent plus aux besoins des employés et de la clientèle, ni aux variations saisonnières.

L'assouplissement de la législation, qui fixe également le cadre réglementaire des conventions collectives de travail, permettrait des solutions négociées plus en adéquation avec chaque secteur. Il s'agit de relever les impératifs de compétitivité, mais aussi de refléter la réalité des marchés. Les modifications, en répondant à la pratique de terrain, seraient dans l'intérêt tant des employeurs que des salariés. **PAGE 10**

## L'indispensable pont entre science et PME

**CSEM.** Le centre de microtechnique de Neuchâtel a tenu son «Business Day» à Lucerne. Face à une forte affluence.

STÉPHANE GACHET

La tentation est toujours grande de tout comparer à la Silicon Valley lorsqu'il est question de nouvelles technologies, d'innovation et de transfert vers l'industrie. Ce réflexe, aucun des 250 (et quelque) participants au «Business Day du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) ne l'a eu. Une journée entière, menée au rythme des key note speakers et de sessions par spécialités, qui laisse l'impression que le CSEM est plus que jamais au cœur de l'attention des entreprises. La liste des participants est un témoignage en soi que l'innovation est un thème plus transversal que jamais et qu'un institut dédié au transfert de technologie tient une place charnière entre la

science et l'industrie, toutes tailles confondues, start-up, PME locale, fabricant national ou grand groupe universel. Tous les secteurs d'activité étaient représentés. L'horlogerie bien sûr, avec plusieurs représentants de Swatch Group, Richemont, Tag Heuer. Et tellement d'autres, transport, énergie, sous-traitance, construction, équipement, etc., de ABB à V-Zug, de Bossard à Space-X, de BKW à Ruag, des CFF à Sika. Un véritable concentré de l'ensemble du tissu économique suisse. Le miroir était aussi tendu à l'incroyable destin du centre de microtechnique, qui est né d'un regroupement d'horlogers à l'aube de la montre à quartz et qui a construit sur cette base un savoir-faire au top mondial de sa catégorie. **PAGE 5**



9 771421 948004 3 0 0 4 5